

« Il y a un état d'urgence en Staps »

Face à la hausse des effectifs annoncée en septembre, la filière Sciences et techniques des activités physiques et sportives passe à l'action.

Lilian Maurin
lilian.maurin@centrefrance.com

Unanimité, hier, de l'assemblée générale convoquée dans cet amphi de l'université d'Orléans. Étudiants, enseignants, ils viennent de voter contre la hausse de la capacité d'accueil en licence Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) fixée aux 600 premiers vœux de néo-bacheliers de l'académie à la rentrée prochaine ; soit un tiers de plus qu'en septembre dernier.

Appel aux « Stapsiens »

Capacité d'accueil ramenée à 350 L1, refus d'aménager en « urgence » la maquette de formation, blocage des notes pour les jurys de février : sans surprise, hier les positions de la précédente AG ont été maintenues (notre édition du 21 janvier) et même renforcées.

Olivier Carré, député-maire « LR » d'Orléans, et Jean-Pierre Sueur (sénateur PS du Loiret) seront saisis par écrit, alors que des « Stapsiens » entendent être reçus cette semaine par Youssef Touré, président de l'université pour quelques mois encore, et n'excluent pas de mener des actions. Se rendre notamment ce matin, en tenue de sport, au château de l'université,



PRÉOCCUPÉS. Hier midi, l'amphi 2 était rempli d'enseignants et surtout d'étudiants : au cœur de leurs préoccupations, l'avenir du cursus Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) de l'université d'Orléans.

té, au moment où la présidence reçoit les directeurs de composantes.

Une idée votée, qui devait rester « une surprise », mais dont les réseaux sociaux se sont emparés. « Stapsiens, l'heure est à la mobilisation. Aux côtés de nos professeurs vous pouvez peser pour l'avenir de votre formation [...]. Préparez banderoles et slogans ! Des cartons seront disponibles [...] », pouvait-on lire sur une page Facebook hier après-midi.

Elle s'est dit « pacifique et calme » mais l'assemblée veut

« faire en sorte que ça bouge vite », parce qu'« il y a un état d'urgence en Staps ». « On est là pour accueillir tout le monde mais on est à la limite, on ne peut pas fonctionner dans ces conditions. Si des étudiants commencent à s'inquiéter c'est que ça ne concerne pas que les néo-bacheliers mais aussi les infrastructures. Elles vont être saturées, tout le monde va en pâtir », prévient au micro Nathalie Rieth. Élu au conseil du Collegium sciences et techniques, enseignant cher-

cheur, elle ne peut concevoir d'être « en face de 800 étudiants en septembre (avec les redoublants et les réorientations, ndlr) » sans moyens en plus, « d'être complice de cette duperie » qui conduirait à « écœurer » des élèves ayant payé des droits d'inscriptions, un appartement. Sans compter la hausse d'effectifs dans les années suivantes...

Ultimatum

Un premier ultimatum avait été fixé au 29 janvier. Mais à part un courriel de la présiden-

ce, écrit le matin même sur la possibilité de « bloquer des réorientations » (lire par ailleurs), l'assemblée n'a mentionné aucune « réponse » de l'université.

Ce problème d'effectifs serait-il l'apanage d'Orléans ? Non. « En France, il n'y a pas assez de place pour accueillir tous les étudiants, c'est vrai en Staps, en psycho, bientôt en droit, souligne un enseignant. Les seules choses que l'on peut demander sont le maintien de la capacité à 350 ou des moyens en plus ». Il ne semble pas y croire. « Dans l'immédiat, la seule solution est de demander le retour d'un tirage au sort » à l'entrée de Staps.

Suite de ce « bras de fer » lors de la prochaine assemblée, qui pourrait aussi être annulée en fonction du « positionnement » de l'université cette semaine. ■

EXPÉRIMENTATION

Ministère. Dans notre édition du 21 janvier, Nathalie Magneron, vice-présidente du conseil d'administration de l'université d'Orléans, observait qu'il n'y avait pas de capacité d'accueil fixée cette année, jusqu'à une directive récente du ministère. Une « expérimentation refusée au niveau de la ComUE » (Orléans est comprise dans la Communauté d'universités et d'établissements Léonard-de-Vinci, ndlr), mais finalement maintenue. La responsable confirmait aussi que le seuil de 600 était lié au fait que, l'an dernier, les 673 premiers vœux des néo-bacheliers de l'académie n'ont pas tous été exaucés.

« Il faut que l'on se mobilise intelligemment »

Relever la capacité d'accueil des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) de l'université d'Orléans menace-t-il ce cursus ? Des enseignants et des étudiants ont pris la parole, hier, dans l'amphi 2.

Sylvie (*), responsable de formation en Staps. « Ce n'est pas que l'on ne veut pas accueillir les étudiants. Mais nous souhaitons que la qualité de formation perdure, que l'on réussisse à rester dans une démarche de réussite pour les étudiants. » Et une de ses col-

lègues d'ajouter, à l'attention des étudiants largement représentés : « On se bat pour la qualité de votre formation. Enseigner, c'est être présent avec vous, vous accompagner. C'est cette qualité de formation avec un suivi pédagogique qu'on revendique et pour lequel on se bat. » Un autre enseignant insiste : « On a déjà réfléchi à une façon d'augmenter le nombre de première année dans un an et demi. Ce n'est pas nous qui sommes figés sur nos positions. On essaie d'être ouverts mais c'est impossible

de faire quelque chose de qualité de cette façon. »

Geoffrey, L3. L'étudiant est aussi président du bureau des étudiants (BDE) « La Brigade des Staps », qui avait fait le lien avec deux autres associations en amont de l'assemblée générale. Son sentiment ? « Il faut que l'on se mobilise tous intelligemment. L'esprit Staps est en train de changer. Il existe toujours mais il perd de sa pertinence. Dans les grands Staps de France, il n'y a plus les cas pratiques, c'est du bachotage. Aujourd'hui, à Orléans, nous avons encore la

chance d'avoir ça. »

Emilie et Maxime, L2. Ils discutent encore avec leurs enseignants après l'assemblée générale : « Si jamais ils acceptent tous les étudiants en licence, ce ne sera plus Staps Orléans, il n'y aura pas les activités sportives... J'avais demandé Staps à Orléans parce qu'il a une bonne réputation, que l'on est bien suivi, que l'on est vraiment soutenu, qu'il y a un bon feeling... Si l'on perd ça, les Staps d'Orléans n'auront plus la même valeur. » ■

(*) Le prénom a été modifié.

PROPOSITIONS

Réorientations. Hier, pendant l'assemblée générale qui s'est déroulée en Staps, il a été question d'un courriel signé du président de l'université qui évoquait, semble-t-il, la possibilité d'un blocage des réorientations : soit « environ 50 personnes en sciences et en médecine ».

Réflexion. Deux vice-présidents ont été chargés de mettre en place un groupe de travail ce mois-ci pour travailler sur la maquette de formation.

Poste. Un poste supplémentaire pourrait être affecté au Staps en septembre.